



Consultation simplifiée

Cahier des Clauses Techniques particulières et Règlement de la consultation

Objet de la consultation : marché de prestations de services et de prestation intellectuelles.

**Réalisation de la signalétique extérieure  
des bâtiments de la marque commerciale  
des Papillons Blancs du Finistère et de l'ADGAP**



## Table des matières

PRESENTATION DE LA STRUCTURE .....	4
OBJET DE LA MISSION .....	4
Contexte .....	5
Objectifs .....	5
Caractéristiques communes à l'ensemble des prestations.....	5
Contenu.....	5
<i>Atelier de Rosporden :</i> .....	5
<i>Atelier de Colguen :</i> .....	6
<i>Atelier de Saint-Evarzec :</i> .....	6
<i>Atelier de Quimper – Palette et bois .....</i>	6
<i>Atelier de Quimper – Cuisine centrale :</i> .....	7
<i>Atelier d'Ergué-Gabéric Blanchisserie :</i> .....	7
<i>Atelier d'Ergué-Gabéric Espaces Verts et Scierie :</i> .....	7
<i>Atelier de Plonéour-Lanvern Administration :</i> .....	8
<i>Atelier de Plonéour-Lanvern Espaces Verts :</i> .....	8
<i>Atelier de Plonéour-Lanvern Peinture :</i> .....	8
<i>Atelier de Plonéour-Lanvern Sous-traitance et couture .....</i>	9
<i>Atelier Pleyben :</i> .....	9
<i>Atelier Crozon :</i> .....	9
<i>Atelier Daoulas :</i> .....	10
<i>Atelier Guipavas Jardinerie :</i> .....	10
<i>Atelier Guipavas Espaces Verts :</i> .....	10
<i>Atelier Gouensou La Coursive :</i> .....	11
<i>Atelier Gouesnou Kergaradec :</i> .....	11
<i>Atelier Brest Keraudren :</i> .....	11
<i>Siège social Le Relecq-Kerhuon :</i> .....	12
Nature et durée du marché.....	12
Mode d'exécution de la mission.....	13
COMPOSITION DE L'OFFRE.....	13
Les propositions du candidat comprennent : .....	13
Les compétences requises pour cette mission sont : .....	13
REGLEMENT DE LA CONSULTATION .....	14
Modalités d'obtention du dossier de consultation.....	14
Durée de la consultation .....	14
Modalité de réponse .....	14

Critères de sélection des candidatures et analyse des offres .....	14
Négociation .....	14
Délais de validité des propositions .....	14
CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES.....	14
Mode de règlement.....	14
Avances .....	15
Prix du marché .....	15
Caractéristiques des prix pratiqués .....	15
Variations dans les prix.....	15
Modalités de règlement des comptes .....	15
Délais et pénalités pour retard .....	15
Résiliation du marché.....	15
Assurances .....	15
Litiges .....	16
CONTACTS .....	16
Service Communication Les Papillons Blancs du Finistère et ADGAP .....	16
Service Patrimoine Les Papillons Blancs du Finistère et ADGAP .....	16
Service Comptabilité Les Papillons Blancs du Finistère et ADGAP.....	16
Direction des établissements .....	16

## PRESENTATION DE LA STRUCTURE

---

L'association les Papillons Blancs du Finistère est une association loi 1901 créée en 1961, affiliée à l'Unapei (Union Nationale des Associations de Parents et d'Amis de Personnes Handicapées), exerçant des missions de service public, d'intérêt général et d'utilité sociale en faveur des personnes vivant en situation de handicap.

En 1990, l'association ADGAP est créée sous la dynamique des Papillons Blancs du Finistère. L'ADGAP a la gestion de l'Entreprise Adaptée du même nom et emploie près de 100 personnes (ouvriers en situation de handicap, encadrants et personnels administratifs). La gouvernance et la dirigeance de l'ADGAP est la même que celle des Papillons Blancs du Finistère, mais les deux entités ne dépendent pas de la même convention collective ni du même régime de financement.

En 2021, Les Papillons Blancs du Finistère (PBF) accueillent et accompagnent 1.650 personnes, enfants ou adultes de tous âges. Parmi elles, outre une majorité de personnes ayant un déficit global des acquisitions ou une limitation de leurs capacités d'adaptation, de nombreuses personnes sont atteintes de troubles envahissants du développement et d'autres sont concernées par un handicap psychique.

Pour proposer un accueil et un accompagnement humain adaptés aux besoins et à la situation de chaque personne, sous la forme d'un projet personnalisé, l'Association s'appuie sur près de 1.000 professionnels répartis sur 62 sites (établissements et services) au niveau du département.

Les PBF sont organisés en 6 pôles d'activité :

- le Pôle Vie Associative
- le Pôle Direction Générale
- le Pôle Santé & Soins
- le Pôle Education & Scolarisation
- le Pôle Habitat & Vie Sociale
- et le Pôle Formation & Travail

Au sein du Pôle Formation & Travail, nous distinguons la marque commerciale esatéo. Créée en 2014 cette marque commerciale vise à promouvoir les produits et services réalisés par les ateliers d'ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) et de l'Entreprise Adaptée ADGAP. La marque esatéo représente 25 ateliers répartis sur le département, qui emploient près de 700 personnes en situation de handicap à travers 20 métiers, et qui produisent une centaine de produits et services à destination de 2.000 clients particuliers ou entreprises. La marque dispose de sa propre identité graphique et de ses propres canaux de communication (site internet, réseaux sociaux...).

En 2021 la marque esatéo évolue en intégrant une marque interrégionale et devient esatco Finistère.

## OBJET DE LA MISSION

---

La mission proposée dans le cadre de cette consultation concerne l'actualisation de la signalétique extérieure des bâtiments de la marque commerciale des Papillons Blancs du Finistère et de l'ADGAP.

Le service Communication des Papillons Blancs du Finistère et de l'ADGAP demande au candidat retenu d'assurer, conjointement à la réalisation des prestations, une mission de conseil, notamment dans les dimensions de la signalétique, les matériaux à privilégier et les systèmes de fixation.

## Contexte

En devenant esatco Finistère, la marque s'engage à respecter la nouvelle charte graphique et à se mettre en conformité avec l'environnement graphique imposé. Il convient donc de revoir l'ensemble des supports de communication et de présentation de la marque.

## Objectifs

Pour la présente consultation, le candidat retenu devra **réaliser et poser la nouvelle signalétique extérieure** des bâtiments de la marque commerciale des Papillons Blancs du Finistère et de l'ADGAP mais aussi **déposer l'ancienne signalétique** actuellement en place.

Dans cette optique, il est demandé au candidat retenu dès le début de la mission :

- de désigner un même référent au sein de son entreprise, vis-à-vis du service communication et des autres services des Papillons Blancs du Finistère et de l'ADGAP.
- d'établir un échéancier des prestations à réaliser d'ici le 31 mars 2022.

## Caractéristiques communes à l'ensemble des prestations

Le candidat retenu devra respecter la charte graphique de esatco (cf. annexe 1).

Les prix proposés par le candidat retenu sont réputés couvrir les droits de propriété intellectuelle afférents aux prestations.

Le service Communication des Papillons Blancs du Finistère et de l'ADGAP souhaite un transfert de propriété de l'ensemble des supports matériels des prestations de communication que celle-ci acceptera au fur et à mesure de l'exécution du marché, telles que les maquettes etc... réalisées par le candidat retenu.

A noter que pour les actions décrites ci-après, les textes seront fournis au candidat retenu mais nécessiteront une relecture, voire des corrections.

Les visuels (photographies, illustrations) seront aussi majoritairement fournis par le service Communication des Papillons Blancs du Finistère et de l'ADGAP qui en a les droits.

## Contenu

**Atelier de Rosporden** : Zone d'aménagement différé de Dioulan, 29140 Rosporden

Déposer le panneau sur la façade entrée + lettrage et logo sur façade latérale + totem parking 120 x 400 cm



Création et pose de :

1 panneau avec logo esatco Finistère 150 x 150 cm pour la façade entrée

1 un panneau mural atelier 250 x 100 cm pour la façade latérale  
1 totem atelier 120 x 400 cm

**Atelier de Colquen** : 10 rue Léopold Sedar Senghor, 29900 Concarneau  
Déposer le panneau existant



Création et pose de :

1 totem bâtiment atelier 115 x 300 cm  
1 panneau logo esatco Finistère 100 x 100 cm et logo Produit en Bretagne 100 x 100 cm  
1 panneau mural atelier 250 x 100 cm

**Atelier de Saint-Evarzec** : 8 Rue Nicolas Appert, 29170 Saint-Évarzec  
Déposer les panneaux existants



Création et pose d'un panneau mural atelier 450 x 175 cm

**Atelier de Quimper – Palette et bois** : Rue Dr Picquenard - ZI Hippodrome, 29000 Quimper  
Déposer le panneau existant 400 x 200 cm



Création et pose d'un panneau mural atelier dimension : 450 x 175 cm

**Atelier de Quimper – Cuisine centrale** : 1 rue Robert Guichaoua – Zone Kerdroniou, 29000 Quimper  
Déposer le panneau existant 75 x 85 cm



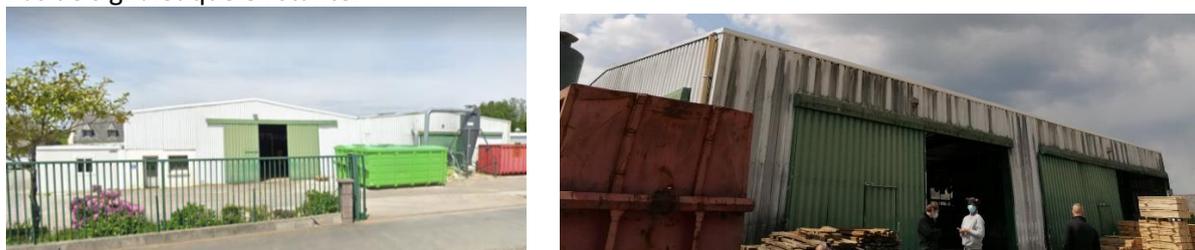
Création et pose d'un panneau mural atelier 100 x 85 cm  
+ réparation du lettrage abîmé « Restauration de Cornouaille »

**Atelier d'Ergué-Gabéric Blanchisserie** : 5 Rue Nicolas le Marie, 29500 Ergué-Gabéric  
Déposer le totem d'entrée



Création et pose d'un panneau mural atelier 250 x 100 cm

**Atelier d'Ergué-Gabéric Espaces Verts et Scierie** : 5 Rue Nicolas le Marie, 29500 Ergué-Gabéric  
Pas de signalétique existante.



Création d'un panneau mural atelier sur la façade principale 250 x 100 cm  
+ panneau logo esatco Finistère 100 x 100 cm et logo Produit en Bretagne 100 x 100 cm sur façade  
secondaire

**Atelier de Plonéour-Lanvern Administration : ZA Kerlavar, 29720 Plonéour-Lanvern**

Déposer le panneau existant 200 x 80 cm sur la grille. Pas de signalétique murale.



Création et pose de :

1 totem ateliers 115 x 300 cm

1 panneau logo esatco Finistère 150 x 150 cm et logo Produit en Bretagne 150 x 150 cm sur façade grise

1 sticker esatco Finistère découpé sur façade côté parking dimension à définir.

**Atelier de Plonéour-Lanvern Espaces Verts : ZA Kerlavar, 29720 Plonéour-Lanvern**

Pas de signalétique existante.



Création et pose d'un panneau mural atelier façade porte d'entrée 250 x 100 cm

+ panneau logo esatco Finistère façade fenêtre 100 x 100 cm

**Atelier de Plonéour-Lanvern Peinture : ZA Kerlavar, 29720 Plonéour-Lanvern**

Déposer la bâche 350 x 80 cm et le panneau 200 x 120 cm existants.



Création et pose d'un panneau mural atelier 250 x 100 cm sur le dessus

+ panneau logo esatco Finistère 100 x 100 cm à hauteur d'homme

**Atelier de Plonéour-Lanvern Sous-traitance et couture : ZA Kerlavar, 29720 Plonéour-Lanvern**

Déposer les panneaux existants 200 x 80 cm et 100 x 100 cm



Création et pose d'un panneau mural atelier dimension 250 x 100 cm  
+ un panneau logo esatco Finistère 100 x 100 cm

**Atelier Pleyben** : site du Drevers - Petite Vallée, 29190 Pleyben

Déposer les 2 panneaux existants 500 x 90 cm façade entrée et 290 x 100 cm façade latérale + totem parking 94 x 194 cm



Création et pose d'un panneau mural atelier 400 x 90 cm sur façade entrée  
+ panneau logo esatco Finistère 100 x 100 cm + logo Produit en Bretagne 100 x 100 cm façade latérale  
+ totem atelier 94 x 194 cm

**Atelier Crozon** : ZA différé de Kerdanvez, 29160 Crozon

Ne pas modifier la signalétique existante.



Création et pose d'une pancarte « esatco Finistère + picto ateliers » sur le totem 125 x 20 cm à rajouter sur le totem, en dessous de la pancarte « Les Ateliers de la Presqu'île »

Création et pose d'un covering « esatco Finistère + picto atelier » pour installation sur le châssis fixe de la porte d'entrée.

**Atelier Daoulas** : Route de la déchetterie, 29460 Daoulas

Déposer le panneau existant 120 x 120 cm



Création et pose d'un panneau mural atelier 120 x 120 cm

+ panneau logo esatco Finistère 100 x 100 cm pour installer au-dessus de la porte du hangar

**Atelier Guipavas Jardinerie** : Rue de la communauté - Lieu-dit Runavel, 29490 Guipavas

Déposer le panneau existant 305 x 150 cm à l'entrée du site.



Création et pose de :

1 panneau 305 x 150 cm pour l'entrée de site avec pancarte interchangeable pour les horaires d'ouverture (haute saison / basse saison).

1 panneau 500 x 125 cm « Jardinerie + picto » sur la façade de la serre (sous l'arrondi)

1 panneau directionnel « entrée et parking » 125 x 75 cm sur ancienne porte coulissante

1 panneau « horaire d'ouverture » 125 x 75 cm sur ancienne porte coulissante

**Atelier Guipavas Espaces Verts** : 177 rue Florence Arthaud – ZA Lavallot, 29490 Guipavas

Pas de signalétique existante.



Création et pose d'un panneau mural atelier 250 x 100 cm sur la façade blanche

+ panneau logo esatco Finistère 100 x 100 cm et logo Produit en Bretagne 100 x 100 cm sur façade grise

**Atelier Gouensou La Coursive** : 60 Avenue Baron Lacrosse, 29850 Gouensou

Déposer les 2 totems existants l'un en bord de route 117 x 300 cm et l'un sur le parking 80 x 240 cm + panneau mural 600 x 80 cm + covering fenêtres de 520 x 210 cm + 4 covering portes de 84 x 194 cm



Création et pose de :

- 1 totem atelier 117 x 300 cm
- 1 panneau mural atelier 400 x 90 cm
- 1 covering fenêtres et portes

**Atelier Gouensou Kergardec** : 17 Avenue Baron Lacrosse, 29850 Gouensou

Beaucoup de signalétique existante.

Déposer uniquement le panneau rond logo esateo de 200 cm de diamètre.



Création et pose d'un panneau logo esateo Finistère 150 x 150 cm (idem panneau Produit en Bretagne) + modification de 3 lettres sur l'adresse site internet à droite

**Atelier Brest Keraudren** : Rue Ernestine de Trémaudan, 29200 Brest

Déposer les panneaux existants côté rue Amiral Romain Defosses : un panneau de 1200 x 42 cm et un panneau 305 x 150 cm



Déposer covering fenêtres côté parking : 4 blocs 158 x 110 cm



et un bloc avec porte 157 x 100 cm



et un covering intérieur 225 x 95 cm



Création et pose d'un nouvel ensemble de covering  
+ création et pose d'un panneau atelier 305 x 150 cm

**Siège social Le Relecq-Kerhuon** : 5 rue Yves Le Maout, 29480 Le Relecq-Kerhuon

Déposer le totem existant.



Création d'un nouveau totem Papillons Blancs du Finistère + ADGAP + esateo Finistère en prenant en compte les contraintes environnementales.

### Nature et durée du marché

Il s'agit d'un marché à bon de commande d'une durée de six mois, non reconductible, qui s'inscrit dans la continuité de la politique de communication engagée en janvier 2021 et qui doit aussi s'inscrire dans la durée.

### Mode d'exécution de la mission

Le service Communication des Papillons Blancs du Finistère et de l'ADGAP établira un bon de commande en deux exemplaires, en fonction des besoins ; le bon de commande mentionnera la nature et la description de la mission à réaliser, la date d'émission du bon de commande, la date d'exécution du bon de commande (date de début et date de fin), les lieux d'exécution des bons de commande, le montant HT des prestations à réaliser. Il sera visé par les deux parties.

Le candidat retenu sera chargé d'exécuter les prestations conformément aux bons de commande établis.

Le candidat retenu devra remplir et transmettre à minima 15 jours avant chaque intervention, un plan de prévention (trame fournie par Les Papillons Blancs du Finistère et/ou l'ADGAP) détaillant :

- les moyens humains et techniques alloués afin de garantir la sécurité des biens et des personnes ;
- le nom et le numéro de téléphone portable du responsable de l'équipe qui sera joignable sur site ;
- les horaires et la durée de l'intervention.

Le candidat retenu présentera son mode opératoire technique avec constat photos de l'existant y compris des abords - à minima 15 jours avant chaque intervention - permettant d'apprécier les garanties techniques sur l'étanchéité du bardage, les reprises en façade et côté intérieure en cas de modification sur les fixations existantes ainsi que les renforts éventuels mis en œuvre ; toutes sujétions comprises liées à l'intervention de candidat retenu sur le bâtiment et ses abords.

Les Papillons Blancs du Finistère et de l'ADGAP ne possèdent ni les plans, ni les coupes des bâtiments ; Le candidat retenu fera son affaire de la reconnaissance technique visuelle (les investigations destructives ne sont pas autorisées) dont il aurait besoin pour ses interventions.

## COMPOSITION DE L'OFFRE

---

### Les propositions du candidat comprennent :

- La composition de l'équipe intervenant spécifiquement sur l'opération (nom, qualité et compétences),
- Le descriptif des tarifs par catégorie de produit proposé,
- Un mémoire technique précisant les conditions d'exécution des prestations, et permettant d'apprécier les moyens mis en œuvre par le candidat pour respecter les délais de réalisation,
- La démarche, la méthodologie et l'organisation envisagées, notamment la collaboration avec les services, dont le service Communication, pour réaliser la mission et les moyens mis en œuvre ainsi que tout autre élément contribuant à mener à bien la mission,
- Les références en matière de réalisation de même nature.

### Les compétences requises pour cette mission sont :

- Graphisme
- Créativité
- Technicité
- Capacités d'organisation
- Réactivité de l'équipe

## REGLEMENT DE LA CONSULTATION

---

### Modalités d'obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation sera adressée par voie numérique à une liste non-exhaustive d'entreprises du département du Finistère et pourra être obtenu sur demande auprès du service Communication des Papillons Blancs du Finistère et de l'ADGAP et sera en téléchargement sur les réseaux sociaux de l'Association (accès gratuit).

### Durée de la consultation

La consultation débutera le mardi 26 octobre 2021 à 12h00 et se terminera le vendredi 26 novembre 2021 à 17h00.

### Modalité de réponse

Les candidats devront faire parvenir leur proposition par voie numérique à l'adresse [communication@papillonsblancs29.fr](mailto:communication@papillonsblancs29.fr). Un mail d'accusé réception sera adressé à chaque proposition réceptionnée.

### Critères de sélection des candidatures et analyse des offres

Un jury de sélection se réunira le mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021. Les propositions non complètes pourront ne pas être étudiées.

Le jury se basera sur 5 critères pour noter les propositions :

- Prix : 40 %
- Délais : 20%
- Expertise : 20%
- Accompagnement : 15%
- Références dans le secteur du handicap : 5%

### Négociation

Le jury de sélection des Papillons Blancs du Finistère et de l'ADGAP pourra négocier avec les candidats ayant remis une offre. Ces négociations se dérouleront dans des conditions respectueuses du principe d'égalité de traitement des candidats. Elles pourront porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix. Les candidats pourront être reçus individuellement afin de mieux appréhender la méthodologie et les moyens mis en œuvre pour la réalisation de cette étude.

### Délais de validité des propositions

Le candidat restera engagé sur sa proposition pendant un délai de validité des offres de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres au service Communication des Papillons Blancs du Finistère et de l'ADGAP.

## CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

---

### Mode de règlement

Le bon de commande sera réglé au fur et à mesure de la livraison des prestations. Le mode de règlement proposé est le virement bancaire par mandat administratif à 30 jours maximum. Si l'envoi de la facture ou de la demande d'acompte est adressé en un autre lieu, il ne sera pas tenu compte dans le calcul du délai global de paiement du temps nécessaire à la transmission de la facture au service concerné.

### Avances

Aucune avance ne sera versée.

### Prix du marché

#### Caractéristiques des prix pratiqués

Les ouvrages ou prestations faisant l'objet du marché seront réglés par application des prix unitaires ou forfaitaires selon les stipulations de l'acte d'engagement.

#### Variations dans les prix

Les prix définitifs du marché sont réputés fermes. Il n'est pas prévu des variations dans les prix.

### Modalités de règlement des comptes

Les factures seront versées au candidat retenu en fonction de l'état d'avancement des prestations.

### Délais et pénalités pour retard

En cas de retard dans l'exécution des prestations, à partir du bon de commande, le titulaire subit sur ses créances des pénalités dont le montant par jour calendaire de retard est fixé par rapport au montant des parties du marché indiquées comme suit :

Prestations de communication	Pénalités pour retard
Prestations liées à la conception (15 jours d'exécution)	1/100è
Prestations liées à l'impression (15 jours d'exécution)	1/100è

### Résiliation du marché

Le service Communication des Papillons Blancs du Finistère et de l'ADGAP peut résilier le marché en cas de faute grave du candidat retenu sans que ce dernier puisse prétendre à une indemnisation. Dans cette hypothèse, les achats prévus seront annulés.

En cas de faute du service Communication des Papillons Blancs du Finistère et de l'ADGAP, le candidat retenu peut demander la résiliation du marché sans toutefois remettre en cause les achats engagés (bons de commandes signés).

En cas d'évènement de force majeure rendant impossible l'exécution du marché, chacune des parties pourra en demander la résiliation.

En cas d'accord des parties, les prestations visées pourront être modifiées par voie d'avenant en cours d'exécution du contrat dans la mesure où les modifications apportées ne sont pas substantielles, ne changent pas l'objet du marché et ne bouleversent pas l'économie du marché. La rédaction et la signature de l'avenant ne devra pas faire l'objet d'un surcoût.

### Assurances

Dans un délai de quinze jours à compter de la notification du marché et avant tout commencement d'exécution, le candidat retenu devra justifier qu'il est couvert par un contrat d'assurance au titre de la responsabilité civile découlant des articles 1382 à 1384 du Code civil ainsi qu'au titre des responsabilités découlant des principes dont s'inspirent les articles 1792 et suivants du Code civil.

Il devra donc fournir une attestation de son assureur justifiant qu'il est à jour de ses cotisations et que sa police contient les garanties en rapport avec l'importance de l'opération.

### Litiges

Le présent marché est régi par le droit français.

Si à l'occasion de l'exécution du présent marché, un différend survient entre le candidat retenu et le service Communication des Papillons Blancs du Finistère et de l'ADGAP, les parties s'engagent à trouver un accord à l'amiable avant d'entreprendre toute action judiciaire.

Le tribunal compétent pour le règlement des litiges est le tribunal de commerce (compétent territorialement).

## CONTACTS

---

### Service Communication Les Papillons Blancs du Finistère et ADGAP

Delphine BACHELARD – Attachée de Direction et Responsable de la communication  
[d.bachelard@papillonsblancs29.fr](mailto:d.bachelard@papillonsblancs29.fr)

### Service Patrimoine Les Papillons Blancs du Finistère et ADGAP

Ludivine SPANNEUT – Responsable Gestion Patrimoniale  
[l.spanneut@papillonsblancs29.fr](mailto:l.spanneut@papillonsblancs29.fr)

### Service Comptabilité Les Papillons Blancs du Finistère et ADGAP

Lenaïg PHILIP – Responsable des Affaires Financières  
[l.philip@papillonsblancs29.fr](mailto:l.philip@papillonsblancs29.fr)

### Direction des établissements

Hélène BAYARD – Directrice ESAT Pays Bigouden, Cornouaille et La Lande  
[h.bayard@papillonsblancs29.fr](mailto:h.bayard@papillonsblancs29.fr)

Nicolas LUNVEN – Directeur ESAT Iroise et Armorique  
[n.lunven@papillonsblancs29.fr](mailto:n.lunven@papillonsblancs29.fr)

Jean PICCOZ – Directeur ADGAP  
[j.piccoz@adgap.fr](mailto:j.piccoz@adgap.fr)